



Lille, le 14 décembre 2012

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique
135 Route de Boussois
59600 ASSEVENT
Tel : 06.85.20.34.90
Email : s3-lille@snepfusu.net

A

Monsieur Le Recteur de l'Académie de Lille

Monsieur le Recteur,

La récupération des deux jours supplémentaires des vacances d'automne ainsi que celle du pont du 10 mai 2013, posent des difficultés importantes au niveau de l'enseignement de l'EPS et du Sport Scolaire du second degré.

Nous souhaitons porter à votre connaissance les nombreuses contraintes qui rendent impossibles la récupération de ces demi-journées : les équipes pédagogiques EPS de nombreux établissements de l'Académie nous font remonter les difficultés suivantes :

- Une partie des installations utilisées en EPS ne sont pas disponibles car occupées par les clubs municipaux sur les créneaux du mercredi après-midi.
- S'agissant de la réglementation : une même classe doit avoir 24h de délai entre deux cours d'EPS (ce qui en cas d'accident pose le problème de la responsabilité en terme réglementaire) ; un enseignant d'EPS ne peut assurer plus de 6h de cours par jour pour des questions de vigilance et de sécurité.
- Les Associations Sportives des établissements, qui fonctionnent principalement le mercredi après-midi (entraînements et rencontres UNSS), seront mises en difficulté. Dans certains établissements ce sont quatre mercredis après-midi qui sont prévus en récupération. Dans ce cas, seul un mercredi reste disponible sur la période d'avril et mai au lieu de cinq.

Nous souhaiterions une intervention de votre part, auprès des Chefs d'établissements pour assurer les cours d'EPS tel que la réglementation le prévoit et ne pas mettre à mal le fonctionnement du sport scolaire dans notre académie.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc BOULOGNE
Secrétaire académique du SNEP-FSU